

La responsabilité

Enseignement de droit

Thème 6 : Qu'est qu'être responsable ?

Classe de terminale STMG

La notion de responsabilité

Que veut dire « être responsable » dans le domaine juridique quand on atteint ses dix-huit ans ?

Être responsable, c'est devoir répondre financièrement ou moralement ou pénalement de ses actes.

Il existe donc 3 types de responsabilité

- * Morale
- * Pénale
- * Civile

Pourquoi cette notion de responsabilité est-elle importante ?

Parce qu'il est juste que les victimes soient indemnisées des dommages qu'elles subissent.

- * La réparation des Dommages / préjudices
 - * Distinction entre Préjudice patrimonial et extrapatrimonial
 - * Tout n'est pas préjudice
 - * Les préjudices sont réparables si ils sont
 - * certains,
 - * personnels,
 - * directs
 - * atteinte à un droit légitimement protégé
- * Le rôle des assurances pour indemniser les victimes

Comment cette responsabilité civile peut-elle être mise en œuvre par la victime ?

Trois grands régimes (modalités) de responsabilité

Les régimes spéciaux



La responsabilité contractuelle



La responsabilité extracontractuelle

→ L'analyse doit être menée à partir à partir des faits

Existe-t-il un dommage au sens juridique du terme ?

NON

Pas de responsabilité

OUI

Y a-t-il un tiers en cause ?

NON

Pas de responsabilité envers soi même

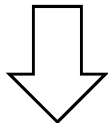
OUI

Les dommages constituent-ils **un préjudice environnemental** ?

OUI

Articles 1246 et s du Code civil sur la réparation du préjudice écologique

NON



Les dommages ont-ils été causés par

-un **accident** ?

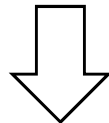
-de la **circulation** ?

-**impliquant un véhicule terrestre à moteur** ?

OUI

Loi du 5 juillet 1985 (loi Badinter) sur l'indemnisation des victimes d'un accident de la circulation

NON

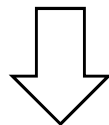


Les dommages ont-ils été causés
par le défaut de sécurité d'un
produit ?

OUI

Articles 1245 al 1 et
suivants du Code civil sur
la responsabilité du fait
des produits défectueux

NON



Les dommages sont-ils survenus à l'occasion de l'exécution d'un contrat ?

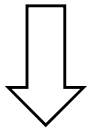


S'agit-il d'un contrat de travail et de Dom. Corporels ?



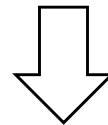
Accident du travail
Articles L 411 -1 et suivants du Code de la Sécurité sociale

NON



Responsabilité extracontractuelle

NON



Responsabilité contractuelle.
Articles 1231 al 1 du Code civil
Recherche des clauses de limitation ou d'exonération de la responsabilité et des moyens d'exonération (force majeure [art. 1218 du Code civil], fait d'un tiers, faute de la victime)

Responsabilité extracontractuelle

Responsabilité subjective

Faute, imprudence ?
Responsabilité du fait personnel 1240 et 1241 du Code civil
Régime peu favorable aux victimes qui doivent **prouver la faute**, le dommage et le **lien de causalité** entre la faute et le dommage.

Cumul possible

Responsabilité objective

- Les dommages sont-ils causés par
- un préposé dans le cadre de ses fonctions ? **1242 al 5 du Code civil**
 - un enfant mineur ? **1242 al 4 du Code civil**
 - Les dommages ont-ils été causés par une personne prise en charge de façon permanente par un tiers ? Principe général de responsabilité du fait d'autrui **1242 al 1 du Code civil**
 - le fait d'une chose ? Principe général de responsabilité du fait des choses **1241 al 1 du Code civil**
 - le fait d'un animal ? **1243 du Code civil**
 - la ruine d'un bâtiment ? **1244 du Code civil**

Moyens d'exonération

Recherche des moyens d'exonération totale ou partielle par la cause étrangère :

- * fait d'un tiers,
- * faute de la victime
- * force majeure (à l'appréciation des juges)

Rappel de la notion de force majeure

Article 1218 du Code civil Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement **échappant au contrôle du débiteur**, qui **ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat** et **dont les effets ne peuvent être évités** par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Un exemple en trois variations

- * Paul, laveur de vitres blesse un passant en manœuvrant maladroitement son échelle devant la vitrine de la boucherie de M. Sanzot que son employeur, la société Vitres services, lui avait demandé de nettoyer..
- * Paul, laveur de vitres blesse légèrement un passant en démarrant son véhicule de fonction devant la vitrine de la boucherie de M. Sanzot que son employeur, lui avait demandé de nettoyer.
- * Paul, laveur de vitres se blesse en manœuvrant maladroitement son échelle devant la vitrine de la boucherie de M. Sanzot que son employeur, la société Vitres services, lui avait demandé de nettoyer.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION